

Les négociations sociales pour les ouvriers de la chimie sont suspendues en raison du manque de respect pour la norme salariale

essenscia lance un appel pour laisser la concertation sociale se dérouler dans le cadre des règles du jeu

Bruxelles, le 15 mai 2013 – *essenscia, la fédération des industries chimiques et des sciences de la vie, constate que les syndicats ne sont pas disposés à conclure une convention collective de travail sectorielle (CCT) qui respecte la norme salariale légale. Les négociations de l'accord sectoriel pour ouvriers pour 2013-2014 ont donc été suspendues aujourd'hui. Le respect de la marge salariale nulle tant au niveau du secteur qu'à celui de l'entreprise semble être pour les syndicats la grande pierre d'achoppement. Pour le secteur de la chimie, des sciences de la vie et des matières plastiques, l'acceptation de la législation sur la norme salariale constitue un élément fondamental de la concertation sociale. De plus, le secteur doit compter avec un handicap considérable en matière de coût salarial et ne peut pas se permettre un alourdissement de ce handicap salarial au-delà de l'index. Au moment où la compétitivité de l'industrie chimique en Belgique est sous pression, le comportement des partenaires sociaux est tout à fait incompréhensible. En n'acceptant pas la norme salariale, on joue avec l'avenir de l'ensemble du secteur et de ses 90.000 collaborateurs, prévient essenscia.*

Depuis quelques semaines, les représentants des employeurs et des ouvriers sont le premier secteur à négocier une CCT sectorielle pour les collaborateurs de l'industrie chimique, des matières plastiques et des sciences de la vie. La concertation sociale est bloquée par le refus des syndicats de respecter l'AR du 28 avril 2013 relatif à la norme salariale.

Pour essenscia et ses entreprises membres, il était évident dès le début de la concertation qu'un accord social s'inscrirait entièrement dans un élément essentiel du plan de relance décidé par le gouvernement fédéral, à savoir une marge salariale nulle pour la période 2013-2014 avec maintien de l'index et des barèmes. « *Le respect de cette législation est un principe fondamental de notre concertation sociale. En ne voulant pas accepter la norme salariale, les syndicats se placent de facto en dehors de la loi. Si cela reste ainsi, nous demandons que le gouvernement intervienne et fasse respecter ses décisions* », dit Yves Verschueren, administrateur délégué d'essenscia.

Le secteur attache déjà depuis des décennies la plus grande importance à un climat social durable et fait aussi consciemment le choix de poursuivre ainsi dans les prochaines années avec les syndicats. « *Ne laissons planer aucun doute : nous voulons un accord sectoriel avec respect pour le cadre légal. Des thèmes comme la formation, l'employabilité, travailler plus longtemps, la fin de carrière méritent dans ce cadre une place prépondérante. C'est*

Plus d'info :

Frank Beckx, porte-parole essenscia, tél. 02 238 97 08, GSM 0476 80 94 74, fbeckx@essenscia.be

Tous nos communiqués de presse sont disponibles sur www.essenscia.be. Pour recevoir automatiquement nos communiqués de presse, vous pouvez vous inscrire sur notre site (sous «presse»).

essenscia représente 800 entreprises dans l'industrie chimique, des plastiques et des sciences de la vie (pharmacie et biotechnologie) en Belgique.

pourquoi nous ne rompons les négociations pour un accord sectoriel en aucune manière mais nous les suspendons », poursuit Yves Verschueren.

« Soyons clairs : aucun quartier général d'une de nos entreprises ne comprend qu'en Belgique, il soit demandé aux entreprises dans le cadre de la concertation sociale de ne pas respecter la législation », conclut encore Yves Verschueren.

Plus d'info :

Frank Beckx, porte-parole essenscia, tél. 02 238 97 08, GSM 0476 80 94 74, fbeckx@essenscia.be

Tous nos communiqués de presse sont disponibles sur www.essenscia.be. Pour recevoir automatiquement nos communiqués de presse, vous pouvez vous inscrire sur notre site (sous «presse»).

essenscia représente 800 entreprises dans l'industrie chimique, des plastiques et des sciences de la vie (pharmacie et biotechnologie) en Belgique.